Envoyé en préfecture le 04/09/2026
Reçu en préfecture le 04/09/2026
Publié le
ID : 037-213702731-20260831-51_08_26-DE

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	29
Nombre de présents :	23
Nombre de procurations :	02
Nombre d'absents	04
Nombre de votants :	**25**

Département d'Indre-et-Loire *Arrondissement de Tours*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

LA VILLE-AUX-DAMES

Séance du Conseil Municipal du 31 août 2026

N° 51/ 08/ 2026

L'An deux mille Vingt Six,
Le trente et un août, à dix neuf heures,
Le Conseil Municipal de la commune de La Ville-aux-Dames, dûment convoqué le vingt-cinq juillet, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain BÉNARD Maire.

Présents *: M. BÉNARD Maire, M. MARTIN, Mme CARRÉ, M. BOIREAU, Mme TROUVÉ, M. CASTOLDI-ROBERT, Mme LOTHION, Mme PARIS, Adjoints au Maire, Mme RESSÉ, M. FONTAINE, Mme CHENEVEAU, Mme BÉSSÉ, M. ROBIN, M. NASLI-BAKIR, M. GIRARD, Mme HOEVE, M. TAMISIER, Mme SOYER, M. TESTÉ, Mme JEZEQUEL, M. LEVIEUX, Mme GOUJON, M. SAVOIE conseillers municipaux.*

Absents excusés *: Mme PRUVOT (procuration à B. LEVIEUX), M. PHALIPOU (procuration à K. GOUJON).*

Absents *: M. BLACHIER, M. DE CASTRO, Mme AKO, Mme SABBAT.*

Secrétaire de séance *: M. ROBIN*

51 – Demande de fonds de concours « Territorial » auprès de la communauté de communes Touraine-Est Vallées pour des travaux liés à la construction d'une passerelle

Monsieur Alain BÉNARD, informe les membres du conseil municipal que dans le cadre du dispositif fonds de concours «de mutualisation », la commune peut solliciter auprès de la communauté de communes Touraine-Est Vallées l'obtention d'un fonds de concours « de mutualisation » de 250 000 € pour le projet de construction d'une passerelle rue Marie Curie selon le plan de financement suivant :

Envoyé en préfecture le 04/09/2026
Reçu en préfecture le 04/09/2026
Publié le
ID : 037-213702731-20260831-51_08_26-DE

LA VILLE AUX DAMES – CREATION PASSERELLE Plan de financement			
DEPENSES		**RECETTES**	
Libellé	**HT**	**Libellé**	**HT**
Travaux BOUYGUES	3 845 400 €	UNION EUPOPENNE – FEDER	933 249 €
Travaux et études SNCF	713 841 €	ETAT - Fonds Vert	425 324 €
Honoraires de maîtrise d'œuvre	227 335 €	ETAT – Fonds Mobilité Active	2 307 583 €
Études	75 925 €	Fonds de concours territorial CCTEV	250 000 €
		Autofinancement de la commune	946 345 €
TOTAL	**4 862 501 €**	**TOTAL**	**4 862 501 €**

VU l'article L.5214-16 V du Code Général des Collectivités Territoriales relatif au régime des fonds de concours,

VU la délibération DEL67-2024 relative à l'adoption du règlement d'attribution des fonds de concours aux communes membres,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par un vote à main levée des membres présents et représentés **décide (à l'unanimité) :**

- **DE SOLLICITER** l'obtention d'un fonds de concours «de mutualisation » d'un montant de 250 000 € auprès de la communauté de communes Touraine-Est Vallées pour les travaux de construction d'une passerelle rue Marie Curie,

- **D'AUTORISER** Monsieur le maire ou son représentant à signer la convention portant attribution d'un fonds de concours ainsi que tout acte s'y rapportant.

Le Secrétaire de séance

Adrien ROBIN

Le Maire,

MAIRIE DE LA VILLE-AUX-DAMES (Indre-et-Loire)

Alain BÉNARD